



A tous les habitants de Haute-Rivoire

JUIN 2016

INFORMATION MUNICIPALE - N° 25 / 2016

RAPPEL OUVERTURE MAIRIE AU PUBLIC

- Mardi et Jeudi de 9 H. à 12 H. et de 13 H.30 à 17 H.30
- Vendredi de 15 H. à 18 H.30
- 2 Samedis par mois de 9 H. à 12 H : 2 et 16 Juillet – 6 et 27 Août – 3 et 17 Septembre.

[Permanences du C.C.A.S sur RV ces samedis matins en contactant la mairie.](#)

Exceptionnellement la mairie sera fermée le Vendredi 15 Juillet.

RAPPEL OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Mardi - Vendredi – Samedi de 9 H. à 11 H.30
- Mercredi de 13 H.30 à 16 H.
- Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

L'Agence Postale et la Mairie seront fermées pour congés du 15 au 20 Août.

Une permanence téléphonique est assurée pour les urgences (décès) au [04.74.26.38.33](tel:04.74.26.38.33).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Pendant les vacances d'été la bibliothèque vous accueille les lundis de 16 H. à 18 H.30, les jeudis de 15 H. à 18 H. et les samedis de 9 H. à 12 H.

Fermeture totale du 1er au 15 août.

Pendant les vacances, vous pouvez emprunter autant de documents que vous le désirez, pour une durée de 2 mois. Pensez aussi aux 3 liseuses disponibles. Pour moins de 200 gr, vous pouvez relire vos classiques, découvrir le théâtre, vous plonger dans la découverte d'un auteur...

Bonnes vacances à tous, et à bientôt à la biblio.

VOGUE 2016

Elle aura lieu les **23 – 24 et 25 Juillet**. Durant ces trois jours, des bals gratuits seront organisés et vous pourrez aussi profiter des attractions et du feu d'artifice le Dimanche soir.

Les jeunes espèrent aussi vous retrouver nombreux au concours de pétanque le **Samedi à 14 H.**, aux jeux inter-villages le **Dimanche à 14 H.** ainsi qu'aux « couennes » le **Lundi à partir de 19 H.** avec son bal musette.

Selon la tradition, cette manifestation sera précédée de la semaine des brioches durant laquelle les conscrits vous les proposeront pour financer la vogue. Merci de leur réserver un bon accueil.

STATIONNEMENT PENDANT LA VOGUE : Il est conseillé aux habitants du village de se garer à Rampôt sur le parking de la Chapelle ou devant la garderie périscolaire à partir du **Mercredi 20 Juillet au soir**. Pour votre sécurité et pour pouvoir circuler ne laissez pas vos véhicules dans le village. La place du Gousson et le parking de l'école ne seront pas disponibles.

Le Bourg sera interdit aux Poids Lourds à partir du Jeudi 21 Juillet au soir et interdit à toute circulation les 3 soirées de la vogue.

PIZZANOU

Pour information, le camion « Pizza » du Samedi sera en **congés les 15 premiers jours d'Août**.

De plus, suite à un fâcheux accident de la part de son opérateur téléphonique, son numéro de téléphone a été perdu au mois de Janvier, mais il vous précise qu'il est toujours présent les **samedis sur le parking de l'école publique** et que vous pouvez passer vos commandes au nouveau numéro de téléphone : **06.50.19.94.62**.

NOUVEAU SERVICE

Mr Olivier BOULIN est à votre disposition pour l'entretien de vos extérieurs, évacuation des déchets et de vos encombrants en déchetterie et autres services... **Tél : 06.60.96.74.77**.

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »
QUELQUES CONSEILS AFIN DE VOUS AIDER À PRÉVENIR LES ATTEINTES AUX BIENS

Chaque année, les périodes de vacances scolaires sont propices aux cambriolages, aux vols de véhicules, aux vols par ruse ou aux escroqueries de toute nature. Et comme chaque année, la gendarmerie nationale mène une campagne d'information en liaison avec les communes.

Le concours de la population est aussi un élément déterminant dans la lutte contre la délinquance ou contre l'insécurité, car il permet d'optimiser l'action des militaires de la gendarmerie. Aussi, les gendarmes du groupement de gendarmerie départementale du Rhône ont l'honneur de vous prodiguer certains conseils qui vous permettront de mieux mettre en échec les voleurs.

Pour prévenir la commission d'un cambriolage ou d'un vol :

- Signaler la période de votre absence à la brigade de gendarmerie ou à la police municipale dont vous dépendez.
- Informer vos voisins de votre absence.
- Donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il vide la boîte aux lettres (faire éventuellement suivre votre courrier sur votre lieu de vacances) et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problème.
- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur votre répondeur (faire éventuellement le transfert d'appel), éviter les messages sur les réseaux sociaux indiquant que vous êtes en vacances ou limitez en la diffusion.
- Se méfier des personnes qui se présentent à votre domicile en usant d'une qualité de policier, de gendarme, de plombier ou d'agent ENEDIS ou ENGIE, qui peut être fausse. Demander systématiquement la production d'une carte professionnelle sans laisser entrer la personne dans votre domicile jusqu'à ce qu'elle ait pu expliquer et prouver la réalité du motif de sa visite (identité, coordonnées agence ...)

Pour limiter les effets du cambriolage ou du vol :

- Ne pas laisser les valeurs, bijoux, cartes bancaires, chèques et les clés de votre véhicule en évidence ou dans un endroit facile à trouver. Éviter de les entreposer dans la salle de bain, chambre à coucher ou bureau. Privilégier les lieux insolites.
- Ne pas conserver de fortes sommes d'argent au domicile.
- Photographier le mobilier de valeur et les œuvres d'art, les faire expertiser. Les marquer avec des signes distinctifs (par exemple pour un bureau ou une commode, mentionner votre nom avec un feutre indélébile sous les tiroirs ou dans les caissons). Conserver les factures ou tout document sur lesquels sont apposées les références des appareils mobiliers. Ces opérations permettront en cas de découverte des meubles suspects, de les identifier plus facilement et de vous les restituer.
- Ne jamais laisser les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans le garage ou dans la cour.
- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation dans l'habitacle, la voiture peut être revendue très facilement ou circuler normalement tant que le vol n'est pas déclaré.

De façon générale, nous vous demandons de signaler systématiquement à la gendarmerie (17) toute présence suspecte de personne ou de véhicule surtout si les individus que vous voyez vous sont inconnus. Nous vous invitons à relever les caractéristiques des véhicules aperçus (marque, type, couleur, immatriculation) et à nous les communiquer.

S'agissant de l'utilisation de votre carte bancaire :

Lors de vos retraits dans un distributeur de billets, il convient de respecter certaines règles simples afin d'éviter tout désagréments :

- Avant d'introduire sa carte bancaire, faire un tour d'horizon pour constater que l'environnement n'est pas suspect, pas de présence d'individu menaçant ou de voiture occupée par des personnes suspectes.
- S'assurer que l'appareil est en état de marche et qu'aucune affichette relatant une panne n'y est apposée.
- Faire son code confidentiel discrètement, ne pas agir en présence d'un client pressant.
- Ne pas se laisser distraire pendant l'opération de retrait, rester vigilant.
- Bien récupérer le ticket afin qu'il ne soit pas utilisé ultérieurement par des escrocs sur Internet ou auprès de sociétés de vente par correspondance.

Les gendarmes du groupement de gendarmerie départementale du Rhône, loin de vous inquiéter, espèrent que ces conseils, qui ne sont pas exhaustifs, vous seront utiles. Sachez que les gendarmes luttent quotidiennement contre les voleurs, les escrocs et autres personnes malfaisantes mais, avec votre concours, leur action pourra être encore plus performante.

Enfin n'hésitez pas à vous rendre à la brigade de votre domicile afin d'y demander des conseils plus personnels et surtout n'omettez pas de signaler tout fait qui vous paraît anormal.

La sécurité est l'affaire de tous, « ensemble », luttons contre l'insécurité

BONNES VACANCES A TOUS

BATIMENTS COMMUNAUX

* Plateau locatif de la Grand-Croix : L'entreprise **PRISMAFLEX** loue les 500 m² à côté des services techniques municipaux. Ils sont installés depuis le **1^{er} Mai 2016** pour du stockage à l'intérieur et ont un emplacement pour le déchargement des camions à l'extérieur.

* Local associatif dédié aux chasseurs : Les travaux de maçonnerie ont débuté le 23 Juin, si tout se passe bien il pourrait être opérationnel pour Septembre.

CYCLO-CANTON 2016

Le service des sports de la communauté de communes a organisé la **20^{ème} édition du Cyclo Canton** Samedi 4 et Dimanche 5 Juin.

Cette randonnée à vélo d'environ 80 km (40 km chaque jour) qui traverse sur les 2 jours toutes les communes de Chamousset en Lyonnais est proposée aux enfants scolarisés du CE2 à la 6^{ème}.

Cette année, pour les 20 ans, tous les anciens participants du cyclo pouvaient venir sur la journée du samedi et à l'arrivée à Ste Foy, les enfants ont pu assister à une représentation de basket acrobatique réalisée par les « Serial Dunkers ».

Cette année **153 enfants le Samedi et 81 le Dimanche** ont participé à cette randonnée; parmi eux **24** le Samedi et **9** le Dimanche étaient des enfants de Haute Rivoire.

Un grand bravo tout particulièrement à Tristan Gladieux, Antoine Thiollier, Elies Lagoutte, Louane et Lucile Reynard, Elise et Emma Dussud et Baptiste Lardellier qui ont réalisé les deux journées.

Merci également aux parents qui ont encadré cette randonnée et roulé aux côtés des enfants.

C'est sur la Place du Gousson que le Cyclo a fait étape à Haute Rivoire le Samedi matin aux alentours de 12 H.

Après s'être réhydratés les participants ont vite repris la route en direction de Saint Laurent de Chamousset où un repas les attendait sous la Halle aux veaux.

Merci aux parents qui sont venus encourager les enfants et assurer la sécurité à différentes intersections de la commune pour que la caravane du cyclo canton puisse traverser Haute Rivoire sereinement.

Un grand bravo à tous ces cyclistes pour avoir représenté Haute Rivoire et à l'année prochaine !

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES :

Chaque commune cherche des solutions pour éviter les désagréments visuels des entrées de village et pour éviter les dépôts sauvages sur des lieux de passages routiers.

Nous allons essayer de supprimer les conteneurs à la Grand-Croix. Le chemin des Ignys sera ramassé au porte à porte jusqu'au carrefour du chemin du Triangle. Il y a des conteneurs plus bas pour le reste des habitants du chemin.

Pour les riverains de l'Impasse de la Grand-Croix, ils devront déposer leurs sacs au bout de l'Impasse au bord de la route de Virigneux la veille ou le jour du ramassage.

Pour le chemin des Urieux un conteneur pour sacs noirs et un pour sacs jaunes seront positionnés après la parcelle de Mr et Mme CHEVRON.

Un courrier sera envoyé individuellement à chaque foyer concerné pour annoncer la date de ce nouveau ramassage qui n'est pas encore fixée.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Pour les familles qui désirent inscrire leurs enfants à la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2016/2017, il faudra penser à vous rendre en mairie avant la rentrée des classes (1^{er} septembre) où vous trouverez une fiche d'inscription à remplir. Il faudra également fournir une attestation de responsabilité civile pour chaque enfant ainsi qu'une copie du carnet de vaccination.

Rappel du fonctionnement de la garderie : elle est ouverte **aux enfants des deux écoles** de 7 H.30 à 9 H. tous les matins (mercredi inclus) et de 16 H.30 à 18 H.30 tous les soirs (sauf le mercredi).

Tarifs : **1,20 €** pour les réguliers et **1,40 €** pour les occasionnels par demi-heure, toute demi-heure entamée est due.

La facturation est mensuelle en fonction des heures de présence des enfants et est à régler en mairie.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Les familles qui inscrivent un de leurs enfants aux **TAP** dès le 1^{er} cycle à la rentrée de Septembre, doivent passer en mairie régler la **cotisation familiale et annuelle** d'un montant de **10 €** avant la rentrée scolaire.

INFORMATION DE LA PREFECTURE DU RHONE

Au **10 Juin 2016**, nous traitons les demandes de Carte Nationale d'Identité réceptionnées le **24 Mars 2016**.

Autrement dit, le délai global pour l'usager, entre le délai d'instruction, la fabrication par le centre de fabrication à Lognes et la réception de sa CNI en mairie, est estimé à **89 jours pour les dossiers complets** et ne demandant pas de vérifications complémentaires.

Attention, **ce délai court de la date de réception du dossier en Préfecture** et non de la date de dépôt en mairie.

Ces délais fluctuent chaque jour et n'ont pas de caractère contractuel, ils sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'administration.

Pour rappel : Il est toujours recommandé de déposer la demande **au minimum trois mois** avant la date du voyage.

Lorsqu'une carte nationale d'identité est nécessaire, aucun passeport temporaire ne sera délivré en cas de non réception du titre en mairie.

FETE DE LA MUSIQUE

Il y en avait pour tous les goûts ce **Samedi 18 juin**. Après une grande hésitation face au temps nous avons décidé de maintenir cette manifestation à l'extérieur et nous avons eu raison car le soleil a même fait de petites apparitions et nous avons évité la pluie.... Les musiciens se sont succédés et ont mis une belle ambiance jusqu'à 1 H.30 du matin.

L'Amicale Laïque qui s'occupait de la restauration en début de soirée a permis aux spectateurs de manger sur place au son de la musique dans un esprit très convivial.

Le bilan est positif tant au niveau des organisateurs, des musiciens qu'au niveau des spectateurs. Après 8 mois de préparation, cela reste avant tout une belle aventure humaine. Merci donc à tous les musiciens et chanteurs, à ceux qui étaient présents pour installer et désinstaller les différentes scènes, aux bénévoles de l'Amicale Laïque et aux parents venus aider.

Merci également aux spectateurs qui étaient là pour applaudir tous ces artistes...

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux pour venir encourager ces musiciens qui ont déjà décidé de s'engager pour une prochaine Fête de la Musique.

Si vous aussi êtes musiciens, si vous êtes dans un groupe, quel que soit l'instrument dont vous jouez ou le style de musique, n'hésitez pas à vous faire connaître soit directement à **Sandrine ANDREKOVICS au 04 26 65 45 98** (n'hésitez pas à laisser vos coordonnées sur le répondeur) ou à **Christophe REVERT au 06 61 75 73 10**.



C.C.A.S

Rendez-vous est donné à tous les seniors de 70 ans et plus et leurs conjoints(es) le **Judi 8 Novembre à 12 H..** Retenez d'ores et déjà la date et une invitation sera envoyée début Octobre à toutes les personnes concernées.

TRAVAUX DE VOIRIE

Avec les vacances qui arrivent plusieurs chantiers touchent à leur fin.

- Le **city stade** sera terminé les premiers jours de juillet et les jeunes pourront en profiter.
- L'aménagement de la **Z.A. Les Sapins** (travaux de la communauté de communes) a été réceptionné ce **1er Juillet** et les artisans pourront s'installer progressivement.
- Le remplacement de la canalisation d'eau potable se terminera également route de St Laurent courant Juillet mais il restera à faire la réfection de la chaussée qui a beaucoup souffert.
- Dans le mois de Juillet l'entreprise **COLAS** devrait terminer les travaux chemin de la Protière (bi-couche).

Mais d'autres chantiers sont en prévision.

En effet pour anticiper les travaux d'aménagement du carrefour de la route de Lyon et de la route de Feurs, le Syndicat des Eaux va procéder au remplacement d'une conduite d'alimentation d'eau potable depuis l'école publique jusqu'au chemin de la Bourrie.

Ceci devrait commencer vers **le 10 Juillet pour une durée d'environ 5 semaines.**

Les projets : Etude sur l'aménagement de sécurité rue de Rampôt (vers le city stade et la garderie périscolaire) et sur le réaménagement du carrefour vers la ZA les Sapins et l'entrée du village route de Lyon.